

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la  
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 18  
novembre 2020 à 18h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à  
Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Noëlla Daraiche, conseillère  
Monsieur Albini Fournier, conseiller  
Madame Sylvie Langlois, conseillère  
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
Monsieur Jean-François Synnnett, Conseiller

Absent : Monsieur Marion Boucher conseiller

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre  
la séance.

**2020-11-662**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Jean-François Synnnett et résolu à l'unanimité des conseillers  
présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté  
ci-après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ®
3. Demande d'aide financière (sauvetage en haute mer) ®
4. Période de questions;
5. Levée de la séance;

**2020-11-663**

**Demande d'aide financière (sauvetage en haute mer)**

Considérant la volonté municipale de la municipalité de Sainte-  
Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine de gérer le Site du phare Cap-de-la-  
Madeleine.

Considérant cette même volonté de créer une rétion touristique  
importante afin d'épauler l'industrie touristique sur le territoire.

Considérant que ce projet aidera grandement à rentabiliser l'exploitation  
du site du phare.

Considérant une dizaine de milliers de visiteurs chaque été sur le site.  
Considérant le projet municipal d'offrir une couverture d'aide d'urgence  
maritime.

Considérant l'appui de la Garde côtière auxiliaire canadienne dans le  
dossier du sauvetage en haute mer.

Considérant l'appui de plusieurs municipalités dans les MRC de La côte  
de Gaspé et de la Haute-Gaspésie, résolutions en annexes.

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des  
conseillers présents ...

Que la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, dépose des demandes d'aides financières dans différents programmes répondant au milieu municipal.

Qu'une demande dans l'Entente de partenariat Régional en tourisme 2020-2022 Volet 3 soit présentée aux autorités responsables du dossier.

Que le maire, Joël Côté, soit responsable du projet et autorisé à signer les différentes demandes.

#### **Période de questions**

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

#### **Levée de l'assemblée**

**2020-11-664**

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 18h15 .

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

---

Joël Côté maire

---

Vital Côté directeur général